

Criminalisation du contrôle coercitif : état des lieux

Conférencière

Amélie Lamontagne

26 septembre 2024 – 12h à 13h00 HNE



WEBINAIRE

La violence conjugale est un fléau bien connu des milieux juridiques, mais les défis pour l'appréhender restent nombreux. Récemment, le concept du contrôle coercitif a été mobilisé dans plusieurs pays pour tenter d'améliorer la portée du droit pénal en la matière. Le Canada s'inscrit dans ce courant, avec un projet de loi relatif au contrôle coercitif actuellement à l'étude. La présentation portera sur cet effort de criminalisation en abordant quatre volets : 1) la définition du contrôle coercitif, 2) la criminalisation à l'international, 3) le projet de loi canadien C-322, 4) les enjeux relatifs à la criminalisation et les retombées préliminaires du Royaume-Uni.



Amélie Lamontagne détient une maîtrise en criminologie. Elle a travaillé plusieurs années comme intervenante auprès de femmes victimes de violence conjugale, autant au Québec qu'en Écosse, au Royaume-Uni, où elle prodigué du support aux victimes à la cour criminelle. Elle a récemment travaillé auprès de l'Alliance MH2 sur l'élaboration d'un écosystème de support aux victimes de violence conjugale souffrant d'un traumatisme crâniocérébral. Elle est en cours de réalisation d'un doctorat en droit à l'UQAM, où elle se penche sur la criminalisation du contrôle coercitif.

La conférence est gratuite et sera transmise sur Zoom. **Inscription obligatoire**

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Criminalizing coercive control : recent developments

Speaker:

Amélie Lamontagne

26th of September, 2024 – 12-1:00 pm EST



WEBINAR

Domestic violence is a scourge well known to legal circles, but the challenges in tackling it remain numerous. Recently, the concept of coercive control has been used in several countries to try to improve the scope of criminal law in this area. Canada is part of this trend, with a bill relating to coercive control currently under study. The presentation will focus on this criminalization effort by addressing four aspects: 1) the definition of coercive control, 2) international criminalization, 3) Canadian Bill C-322, 4) issues relating to criminalization and the preliminary fallout from the United Kingdom.



Amélie Lamontagne holds a master's degree in criminology. She worked for several years with women victims of domestic violence, both in Quebec and in Scotland and in United Kingdom, where she provided support to victims in criminal court. She recently worked with the MH2 Alliance on the development of a support ecosystem for victims of domestic violence suffering from traumatic brain injury. She is currently completing a doctorate in law at UQAM, where she is focusing on the criminalization of coercive control.

The webinar is free and will occur over Zoom. **Registration required.**

After you register, you will receive a confirmation email with instructions on how to join the meeting.